

Les conférences de l'IAP Sorbonne

Cycle « Droit et pratique de l'assurance »

ARBITRAGE ET ASSURANCE

29 Octobre 2018
17h - 20h

En Sorbonne

Amphithéâtre de Gestion - Oury (entrée 14 rue Cujas, 75005 Paris)



Inscription obligatoire : [accéder au formulaire d'inscription](#)

- PROGRAMME -

Programme

17h00 - Allocution d'ouverture

Pierre-Grégoire Marly, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université du Mans,
Directeur adjoint de l'IAP Sorbonne

I. L'arbitrabilité du litige en matière d'assurance

17h15 - Le faible et l'arbitrage

Maximin de Fontmichel, Maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-Yvelines, Co-directeur du Master arbitrage et commerce international (MACI)

17h30 - Une redéfinition des contours de l'arbitrabilité du litige

Joséphine Hage-Chahine, Docteur en droit de l'Université Paris 2, Avocate à la Cour,
Cabinet Leboulanger & Associés
Chiraz Abid, Docteur en droit de l'Université Paris 1

II. L'arbitrage en matière de réassurance

18h00 - La constitution du Tribunal Arbitral dans un litige en réassurance

Bernard Mettetal, Avocat à la Cour, Associé, cabinet HMN & Partners

18h15 - L'identification et l'application de la règle de droit dans un arbitrage en réassurance

David Meheut, Avocat à la Cour, Associé, Cabinet Clyde & Co

III. La procédure d'arbitrage et l'assurance

18h30 - Les particularités de la procédure d'arbitrage CCI en matière d'assurance et de réassurance

Sami Houerbi, Directeur régional de la CCI pour la Méditerranée orientale,
Moyen-Orient et Afrique

18h45 - L'arbitrage et les figures juridiques du droit de l'assurance (action directe, subrogation, apériton, assurance pour compte etc.)

Romain Dupeyré, Avocat à la Cour, Associé, Cabinet DWF

19h00 - L'arbitrage institutionnel en matière d'assurance et le réseau Arias

Eric Evian, Vice-Président du CEFAREA

19h30 - Cocktail